



Canne à sucre – Janvier 2017

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Joseph ANTOIR.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en janvier, la pluviométrie est inférieure aux moyennes décennales sur toute l'île.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles de référence de début et milieu de campagne. Avec l'arrivée du stade croissance des plants, les attaques de borer rose diminuent. A surveiller pour les parcelles de fin de campagne.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) : attention, elles commencent à réapparaître sur plus de la moitié des parcelles du réseau.

Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque est faible à moyen sur certaines parcelles du réseau.

Noctuelles défoliatrices (*Leucania pseudoloreyi*) : plus de pression sur les parcelles du réseau. Surveiller les parcelles de fin de campagne.

Adventices : la pression des adventices devient critique sans interventions.

Météorologie

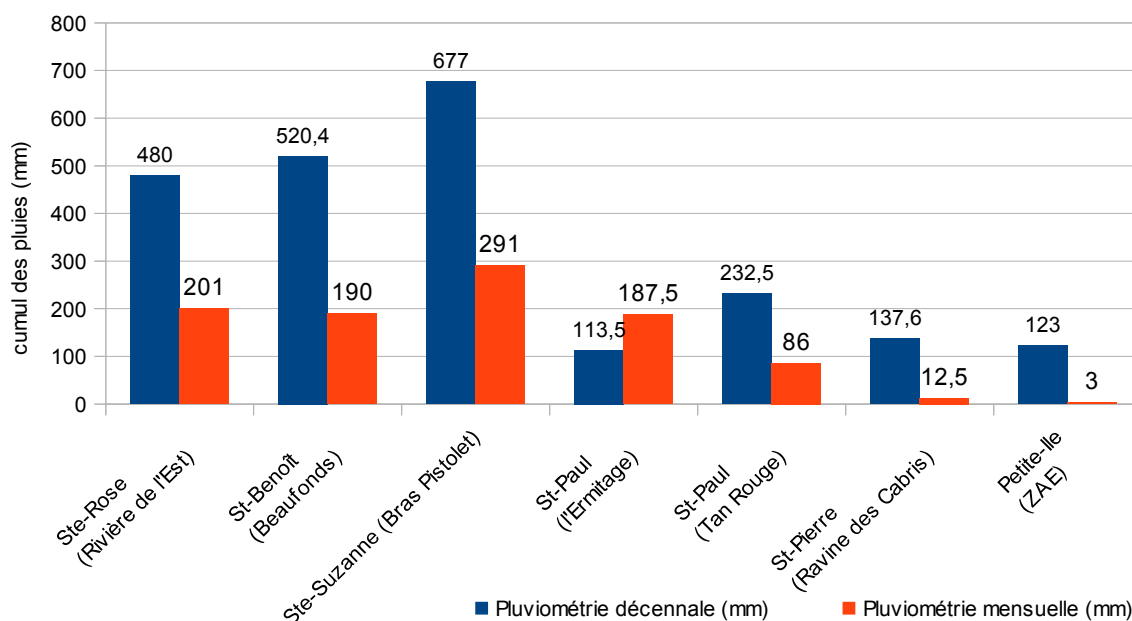
Relevés de janvier 2017 comparés aux moyennes décennales du mois de janvier.

| Poste | Ste-Rose (Rivière de l'Est) | St-Benoît (Beaufonds) | Ste-Suzanne (Bras Pistolet) | St-Paul (l'Ermitage) | St-Paul (Tan Rouge) | St-Pierre (Ravine des Cabris) | Petite-Ile (ZAE) |
|---|-----------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Températures moyennes décennales (°C) | 25,4 | 26 | 22,3 | 26 | 21,5 | 24,7 | 26,6 |
| Températures moyennes mensuelles (°C) | 25,3 | 25,9 | 22,1 | 25,8 | 20,7 | 24,5 | 26,9 |
| Pluviométrie décennale (mm) | 480 | 520,4 | 677 | 113,5 | 232,5 | 137,6 | 123 |
| Pluviométrie mensuelle (mm) | 201 | 190 | 291 | 187,5 | 86 | 12,5 | 3 |

Les températures du mois de janvier 2017 ont été majoritairement plus basses que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations, excepté sur Petite-île, où on observe une augmentation de 0,3°C.

Les pluviométries ont été fortement inférieures aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île. C'est le Sud qui enregistre la plus forte baisse avec 94 % en moyenne, suivi de l'Est avec 61 %, du Nord avec 57 % et de l'Ouest avec 21 % en moyenne. Seule la station l'Ermitage à Saint Paul enregistre une pluviométrie supérieure aux moyennes décennales de 65 % (soit 74 mm en plus).

Comparaison des pluviométries décennales au cumul mensuel de janvier 2017



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de janvier 2017.

| Parcelle | Commune | Lieu-dit | Altitude (m) | Variété | Date de récolte | Stade |
|----------|----------------|-------------------|--------------|---------|---------------------|---------------------|
| P1 | Saint-Paul | Saline-les-Hauts | 881 | R583 | Fin octobre 2016 | Tallage |
| P2 | Saint-Pierre | Ravine des Cabris | 194 | R575 | Mi-juillet 2016 | Croissance |
| P3 | Saint-Benoît | Cambourg | 421 | R570 | Début août 2016 | Croissance |
| P4 | Saint-Philippe | Le Baril | 49 | R570 | Fin juillet 2016 | Croissance |
| P5 | Sainte-Rose | Bonne Espérance | 65 | R570 | Fin juillet 2016 | Croissance |
| P6 | Saint-Paul | Antenne IV | 204 | R579 | Fin août 2016 | Croissance |
| P7 | Sainte-Suzanne | Bassin Bœuf | 550 | R585 | Début août 2016 | Croissance |
| P8 | Les Aviron | Tévelave | 798 | R583 | Fin septembre 2016 | Début de croissance |
| P9 | Saint-Benoît | Beaulieu | 66 | R582 | Début décembre 2015 | Levée |

Etat phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de janvier 2016.

| Bioagresseurs | Situation des parcelles | Seuil de risque | Évaluation des risques |
|---|---|----------------------------------|---|
| Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>) | P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % de « cœurs morts » P9 : 3 % de « cœurs morts » | 20 % | Risque faible : les attaques sont plus fortes de 0 à 3,5 mois après la levée et pendant toute la durée du tallage. |
| Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>) | P1, P2, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de tiges attaquées P3 : 5 % de tiges attaquées P6, P8 : 10 % de tiges attaquées | > 50 % | Risque faible : le stade phénologique des plants est peu propice aux attaques de borer ponctué. |
| Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>) | P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées | > 50 % | Risque faible : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début de croissance. |
| Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>) | P1, P6, P8, P9 : 0 % des tiges attaquées P4 : 5 % des tiges attaquées P3, P5 : 10 % des tiges attaquées P2, P7 : 25 % des tiges attaquées | > 50 % | Risque moyen : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles. |
| Rat (<i>Rattus</i> sp.) | Absence de dégâts | Difficile à déterminer | Risque nul : les parcelles ont été récoltées et les cannes ne sont pas encore attractives pour les rongeurs. |
| Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>) | P1, P9 : 0 % de feuilles attaquées P5, P8 : 10 % de feuilles attaquées P2, P4, P6, P7 : 20 % de feuilles attaquées P3 : 30 % de feuilles attaquées | Difficile à déterminer > 50 % | Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées. |

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Le borer rose est légèrement présent sur la parcelle P9 coupée en fin de campagne. Eliminer dès que possible les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement.
- Apparition du borer ponctué sur la P3, P6 et P8 mais pas encore sur les autres parcelles.
- Absence d'attaque de noctuelles sur les parcelles de début de campagne. A surveiller tout de même les parcelles de fin de campagne.
- Les cochenilles refont surface sur 5 des parcelles du réseau. Elles ne sont pas visibles à l'oeil nu et nécessitent de retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer. Disparition des cochenilles sur la P9 après la coupe.
- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau.



Cochenilles farineuses, *Saccharicoccus sacchari*, au niveau des entrenœuds plus tendres d'une tige de canne (J. Antoir, CA)

Enherbement des parcelles de canne au mois de janvier 2017

| | P1 | P2 | P3 | P4 | P5 | P6 | P7 | P8 | P9 |
|------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|----------|--------|
| Enherbement | 20% | 40% | 5% | 10% | 15% | 50% | 5% | 15% | 5% |
| Mois après coupe | 3 | 6 | 6 | 6 | 6 | 5 | 6 | 4 | 1 |
| Dernière intervention | Janvier | Décembre | Novembre | Décembre | Janvier | Janvier | Janvier | Janvier | - |
| Type d'intervention | Chimique | Chimique | Chimique | Chimique | Manuelle | Chimique | Mécanique | Chimique | - |
| Seuil d'intervention | 30 % | | | | | | | | |
| Évaluation des risques | Moyen | Élevé | Faible | Faible | Moyen | Élevé | Faible | Moyen | Faible |

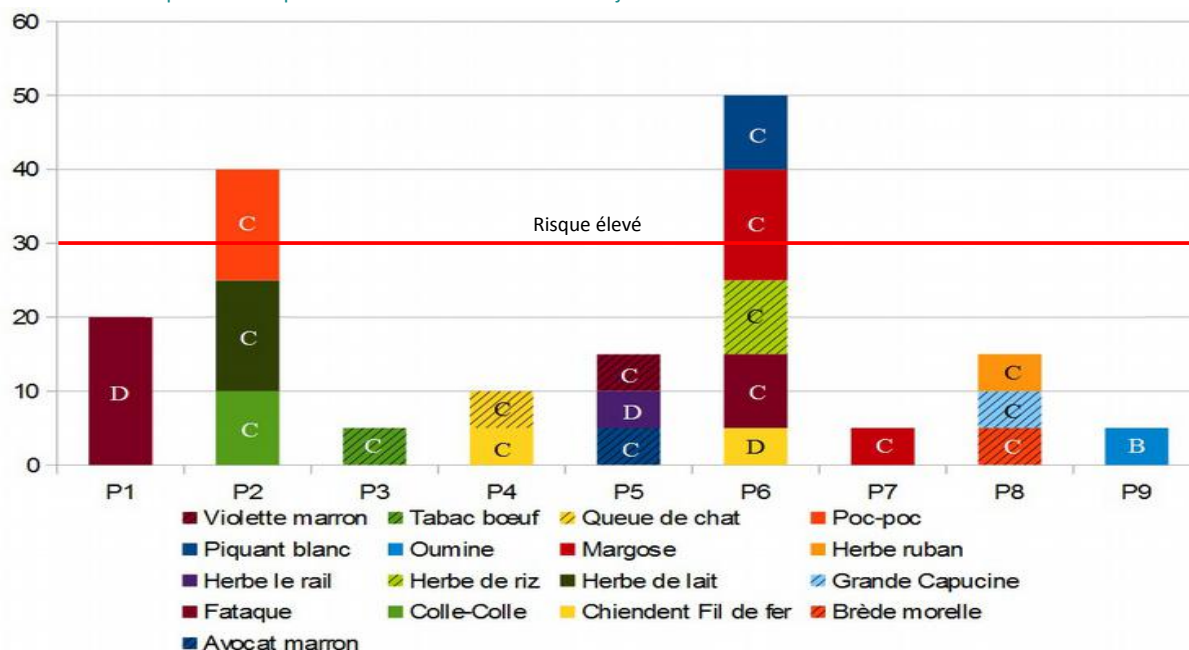
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de janvier 2017.



Rappel : L'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques croissants, allant de A (plantule) à E (grenaison).

Les interventions réalisées sur les parcelles du réseau ont globalement fait baisser les taux d'enherbement. C'est le cas de la P2, P4, P6, P7 et P8.

Deux parcelles, la P2 et la P6, atteignent une pression d'enherbement à risque élevé dépassant le seuil de risque de 30 %. Sur ces deux parcelles, les cannes sont en compétition directe avec les adventices et nécessitent une intervention immédiate pour éviter d'être trop submergées par cette concurrence.

Les parcelles P1, P5 quant à elles, ne dépassent pas le seuil d'enherbement, mais ont un taux d'enherbement moyen qui a augmenté par rapport aux derniers mois.

Le paillage sur la P9, qui a été récoltée début décembre, maintient une protection contre les adventices tout en gardant le sol humide favorable à la culture.



Attention : sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer les rendements de la canne à sucre **jusqu'à 6 tonnes/ha/mois de concurrence (soit 200 kg/ha/j de perte par concurrence)**. En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, **les pertes de rendement peuvent atteindre 20 tonnes/ha.**

Méthodes alternatives : privilégier l'arrachage manuel ou mécanique si les conditions culturales le permettent.

Exemple d'adventices observées



Colle Colle, *Sigesbeckia orientalis* (J. Antoir, CA)



Queue de chat, *Setaria pumila* (J. Antoir, CA)



Margose, *Mormodica charantia* (J. Antoir, CA)



Tabac boeuf, *Clidemia hirta* (J. Antoir, CA)



Brède morelle, *Solanum americanum* (J. Antoir, CA)



Oumine, *Cyperus rotundus* (J. Antoir, CA)



Violette marron, *Centella asiatica* (J. Antoir, CA)



Herbe de lait, *Euphorbia heterophylla* (J. Antoir, CA)

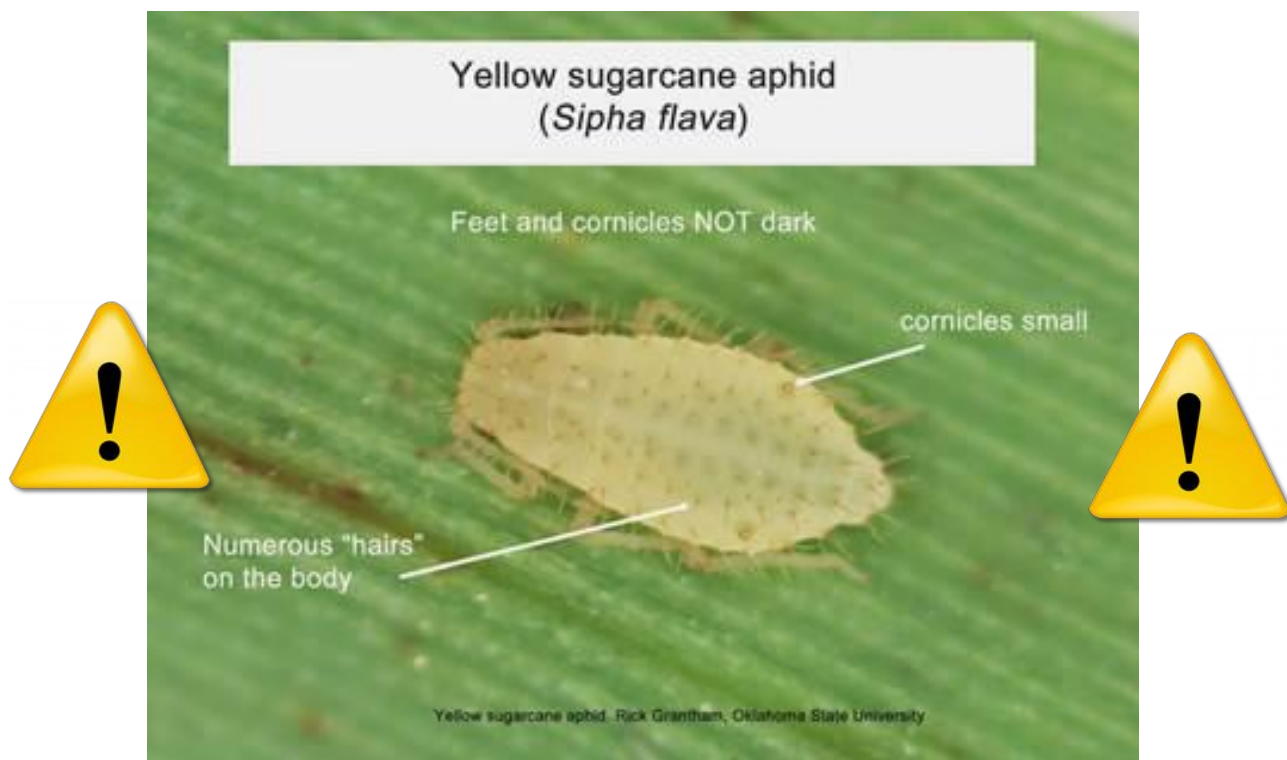
Alerte : le Puceron *Sipha flava*

Avertissement du Cirad sur **une nouvelle espèce de puceron, *Sipha flava* identifiée à l'île Maurice.**

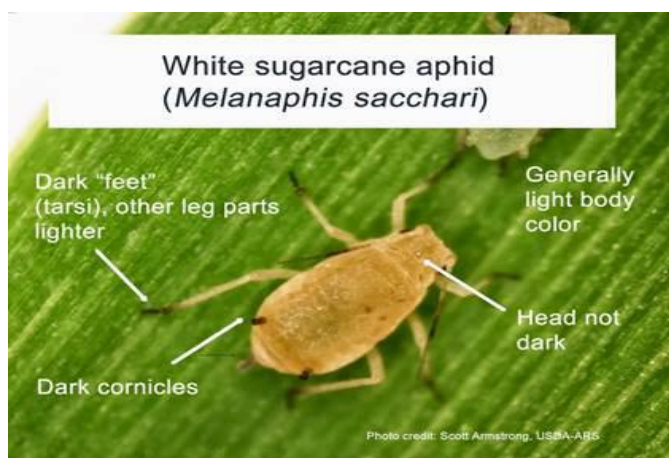
Le *Sipha flava* est originaire d'Amérique et il se propage très vite. Le prélèvement de sève va provoquer un impact direct sur la plante mais il est aussi connu pour transmettre le Sugarcane Mosaic Potyvirus. A La Réunion, un puceron est déjà répertorié sur la canne à sucre, il s'agit de *Melanaphis sacchari*. Il ne faut pas les confondre. Retrouvez ci-dessous les critères de différenciation de ces 2 espèces.

Soyez vigilant et signalez toute présence suspecte de pucerons sans délai à la Chambre d'agriculture (cf contacts des conseillers ci-après), à la FDGDON au 0262 45 20 00 ou à la DAAF Salim au 0262 33 36 68. Vous pouvez aussi contacter vos techniciens CTICS et eRcane.

Différenciation de *Sipha flava* et *Melanaphis sacchari* :



Puceron jaune de la canne, *Sipha flava* (Oklahoma State University)



Puceron blanc de la canne, *Melanaphis sacchari* (USDA)



Puceron blanc de la canne, *Melanaphis sacchari* (J. Antoir, CA)

AUX QUATRE COINS DE L'ÎLE

1 • SAINT DENIS

24, rue de la Source - B.P. 10134
97463 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 94 25 94 - Fax : 02 62 21 06 17

2 • LA SALINE LES HAUTS

32, chemin d'Eau - CD 6
97422 La Saline les Hauts
Tél. : 02 62 55 62 63 - Fax : 02 62 55 30 21
ca.lasaline@reunion.chambagri.fr

3 • TROIS-BASSINS

86, rue du Général de Gaulle
97426 Trois-Bassins
Tél. : 02 62 24 82 88 - Fax : 02 62 24 84 55
ca.troisbassins@reunion.chambagri.fr

4 • LES AVIRONS

17, rue Maximin Lucas - 97425 Les Avirons
Tél. : 02 62 38 05 28 - Fax : 02 62 38 13 68
ca.avirons@reunion.chambagri.fr

5 • SAINT-PIERRE

2, Ligne Paradis - 97410 Saint-Pierre
Tél. : 02 62 96 20 50 - Fax : 02 62 96 20 70
ca.stpierre@reunion.chambagri.fr

6 • SAINT-JOSEPH

50 C, rue Amiral Lacaze - 97480 St-Joseph
Tél. : 02 62 37 26 17 - Fax : 02 62 37 20 09
ca.stjoseph@reunion.chambagri.fr

7 • PETITE-ILE

1, rue Adrien Payet - 97429 Petite-Ile
Tél. : 02 62 37 48 22
ca.petiteile@reunion.chambagri.fr

8 • PLAINE-DES-CAFRES

Maison des Associations - PK 23 - B.P. 50
97418 Plaine-des-Cafres
Tél. : 02 62 27 52 12 - Fax : 02 62 59 16 02
ca.pdc@reunion.chambagri.fr

9 • SAINT-BENOIT

8, allée de Beaufonds - 97470 St-Benoit
Tél. : 02 62 50 11 49 - Fax : 02 62 50 36 97
ca.stbenoit@reunion.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :
Matin : 7h30 - 12h30
Après-midi : 13h30 - 16h30

Le vendredi :
Matin : 7h30 - 12h30
Après-midi : 13h30 - 15h30



Vous pouvez contacter aussi vos conseillers eRcane au 0262 28 21 29 et CTICS au 0262 30 33 44 qui pourront relayer l'information à votre animateur filière.

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto